

PROPULSION PRO16

<https://cinetik-rh.fr/bilan-de-competences>

En individuel
Présentiel ou Distanciel



C'est l'outil par excellence qui va vous permettre de faire le point sur votre carrière et vos expériences afin de définir votre avenir professionnel.

Les objectifs du bilan sont multiples et il s'agit avant tout de prendre un temps de prise de recul et de réflexion sur vous et votre devenir professionnel.

Mais aussi de s'ouvrir à de nouvelles perspectives, de nouvelles possibilités d'évolution, de donner du sens à votre carrière et de définir concrètement vos prochaines étapes !

LES OBJECTIFS DU BILAN DE COMPETENCES

Un bilan de compétences **ne peut excéder 24 heures** et doit **respecter les 3 phases réglementaires** : – phase préliminaire- phase d'investigation- phase de conclusion

- ☐ Prendre un temps de recul et de réflexion sur soi et sur son devenir professionnel.
- ☐ S'ouvrir à de nouvelles perspectives, de nouvelles possibilités d'évolution.
- ☐ Donner du sens à sa carrière et de définir concrètement les prochaines étapes.
- ☐ Prendre confiance en soi et s'appuyer sur ses forces et sur ses acquis pour réaliser son projet.
- ☐ Être acteur de sa carrière et de se mettre en mouvement.

RESULTAT ATTENDU

- ☐ Définir un projet professionnel et de formation.
- ☐ Avoir une idée précise de ce que l'on **sait faire**, de ce que l'on **aime faire**, de ce que l'on **veut faire**...
- ☐ Se placer dans une **nouvelle dynamique**. Reprendre **confiance, se rassurer**.
- ☐ Créer de **nouvelles opportunités**.
- ☐ Savoir réfléchir une stratégie pragmatique pour mettre en œuvre **ses idées et ses projets**.
- ☐ Ses **valeurs, motivations, Intérêts**.

LE PROGRAMME DE FORMATION

Phase préliminaire :

- Faire connaissance
- Présenter la démarche
- Retracer le parcours
- Cerner la demande
- Définir un plan de route
- Présenter l'objectif du travail du prochain entretien

Phase d'investigation introspective :

- Analyse du parcours personnel et professionnel
- Analyse de la personnalité, des motivations, centres d'intérêts
- Analyse des compétences

Phase d'investigation prospective :

- Repérage des pistes d'évolutions professionnelles
- Déterminer les pistes
- Mener des recherches
- Faire le point
- Choisir et définir un projet ou perspectives d'évolutions

Phase de conclusion :

- Élaboration et analyse du projet ou des perspectives d'évolutions
- Construction d'un plan d'action, préciser les étapes
- Restitution du dossier de synthèse

Cette synthèse reprend :

- Les temps forts de votre bilan
- Une présentation argumentée de votre/vos projet(s).
- Le/les plan(s) d'action pour consolider votre/vos projets, en spécifiant les modalités de mise en œuvre, les dispositifs de prises en charge activables en cas de formation auprès d'un centre de formation qui aura été sélectionné...

Parcours individuel en blended-Learning, réunir les conditions matérielles requises (ordinateur et accès internet)



Parcouréo
AVENIR PROFESSIONNEL & ORIENTATION



**immersion
facilitée**
Plateforme de l'inclusion

central test
EMPOWERING TALENT

Document : PROBC	Cinetik-Rh	Fait par : MM
Version : 01	Date de version : février26	Date de MAJ : avril26

Modalités Pédagogiques

Moyen pédagogique et technique :

- 6 RDV de 2 heures en face à face avec le consultant (entretiens, questionnaires, mises en situation, etc.) + des temps de travaux pratiques (recherches, enquêtes sur le terrain)
- RDV en présentiel, distanciel, mixte
- Le bilan de compétence demande un investissement personnel. Du temps de travail est à prévoir entre chaque RDV.
- À la fin du bilan, attribution d'une attestation et d'un document de synthèse pouvant appuyer vos démarches futures

Moyen permettant de suivre l'exécution :

- Une feuille d'émargement est signée par les apprenants électroniquement, elle permettra de justifier de la réalisation du bilan de compétences
- Une synthèse complète sera coconstruite avec le bénéficiaire
- Un certificat de réalisation individuel de la formation sera produit

Les + du Bilan de compétence Cinetik-Rh :

- Un cadre confidentiel et sécurisant
- Un formateur certifié dans l'accompagnement et la méthode du Bilan de compétence

Modalités préparatoires : Un questionnaire vous sera adressé avant la première séance pour le recueil de vos attentes spécifiques.

Modalités de réalisation : Une fiche-conseil et une procédure E-Learning vous seront adressées afin de sécuriser le démarrage du parcours.

Durée et rythme :



- **Durée totale : 16 h dont 16 heures avec votre consultante en face à face**



8 RDV de 2 heures



16H

Tarif :

- 1600 € TTC



Document : PROBC	Cinetik-Rh	Fait par : MM
Version : 01	Date de version : février26	Date de MAJ : avril26

Processus d'inscription pour une action de formation

1. Faire une demande de contact via le site Cinetik,
2. Nous vous recontactons sous 24 heures,
3. Nous évaluons ensemble, lors d'un RDV de positionnement la faisabilité de votre demande,
4. Si validation, proposition d'un devis selon les modalités financières indiquées sur votre fiche de positionnement,
5. Si acceptation du devis, finalisation des modalités de contractualisation,
6. Envoi des documents de début d'action et d'un lien d'accès à la plateforme FollowLab, 7 jours avant le début de la formation

Durée estimée entre la demande et le début de la formation : Entre 15 et 20 jours



Les situations de handicap peuvent être signalées lors de la demande d'inscription sur la fiche de candidature.

En cas de mention, le référent handicap prend contact avec le candidat pour étudier les possibilités d'aménagement.

Informations complémentaires

Vous souhaitez étudier les modalités de financement de votre projet ?
Pour toutes les questions, n'hésitez pas à nous contacter !



Cinetik-Rh

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 5 000 €

Siret : 939344644

63000 CLERMONT-FERRAND

939 344 644 R.C.S. de CLERMONT-FERRAND

mail@cinetik-rh.fr – 0769029737

<https://www.cinetik-rh.fr>

APE : 8559A Formation continue d'adultes

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84630621163 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas d'agrément de l'État.

IBAN : FR76 1679 8000 0100 0171 9469 651

BIC : TRZOFR21XXX

RC Pro : AIG EUROPE SA, Succursale pour la France, TOUR CBX – 1 Passerelle des Reflets, 92400 COURBEVOIE #RA0002309

Condition générale de vente disponible sur le site [cinetik-rh.fr](https://www.cinetik-rh.fr)

Document : PROBC	Cinetik-Rh	Fait par : MM
Version : 01	Date de version : février26	Date de MAJ : avril26